



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 9 mars 2026

Conseil ouvert à 19H30

Nombres de conseillers : **Présents :** JACQUET Franck, POIRSIER Davy, DUPONCHEL Etienne, ALLART Philippe, DUPONT Véronique

• **En exercice :** 8

• **Présents :** 5

• **Votants :** 7

Représentés : WEINBUCH Hermann par ALLART Philippe, LEMAIRE Sylvie par DUPONCHEL Etienne

Secrétaire de séance : POIRSIER Davy

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 8 décembre 2025,
- Approbation du Compte Financier Unique de l'exercice 2025,
- Affectation des résultats de l'exercice 2025,
- Vote des taux de fiscalité 2026,
- Vote des subventions de fonctionnement 2026 aux associations,
- Indemnité de fonction du Maire et des Adjointes,
- Déconventionnement de parcelles mises en réserve dans le cadre d'une convention avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural,
- Vote du Budget Primitif 2026,
- Convention d'attribution de subvention par la Communauté Urbaine du Grand Reims,
- Création d'un emploi permanent à temps non complet d'adjoint technique territorial,
- Participation communale dans le projet d'aménagement du carrefour « en haut de la Sente Sainte Marie » porté par l'Association Syndicale Autorisée de Chenay,
- Questions diverses.

1. DÉLIBÉRATION 20260309-01 : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 8 décembre 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 décembre 2025.

Vote pour à l'Unanimité.

2. Approbation du Compte Financier Unique de l'exercice 2025

Les documents nécessaires au vote n'ont pas été communiqués à temps par la Direction Générale des Finances Publiques. Ce point sera remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

Annulé.

3. DÉLIBÉRATION 20260309-02 : Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025.

Le Conseil municipal décide, d'affecter par anticipation l'excédent de fonctionnement 2025 comme suit :

- Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 227,741,70 €

Vote pour à l'Unanimité.

4. DÉLIBÉRATION 20260309-03 : Vote des taux de fiscalité 2026

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** :

- De fixer ainsi les taux d'imposition applicables pour l'année 2026 :
 - Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 40,53 %
 - Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 21,50 %
 - Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS) : 18,02 %

Vote pour à l'Unanimité.

5. DÉLIBÉRATION 20260309-04 : Vote des subventions de fonctionnement 2026 aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DÉCIDE**, de valider les subventions suivantes :

NOM	MONTANT
ADMR	100,00 €
ENTRE DEUX TERROIRS	100,00 €
LA CLIQUE ESPERANCE	700,00 €
LA VILLANELLE	100,00 €
MISSION LOCALE	253,00 €
POMPIERS	759,00 €
COMITE DES FETES DE CHENAY	1.500,00 €
SOUVENIR FRANÇAIS	100,00 €
ASSOCIATION VITICOLE DU MASSIF	100,00 €
LABEL COMMUNES A DECOUVRIR	100,00 €
TOTAL	3 812,00 €

Vote pour à l'Unanimité.

6. DÉLIBÉRATION 20260309-05 : Indemnité de fonction du Maire et des Adjointes

Le Conseil Municipal décide de modifier les indemnités de fonction des adjoints conformément à la loi de revalorisation des indemnités des élus du 22 décembre 2025.

Vote pour à l'Unanimité.

7. DÉLIBÉRATION 20260309-06 : Déconventionnement de parcelles mises en réserve dans le cadre d'une convention avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER)

Le Conseil Municipal décide :

- La sortie de mise en réserve des parcelles cadastrées suivantes qui feront l'objet d'un remboursement par la SAFER évalué à 55.494,36 € :

Commune	Section	N°	Lieudit	NC	Surface cadastrale
CHENAY	AD	55	LES LIMONS	Terres	00ha 05a 92ca
CHENAY	AD	75	LES AUNELS	Terres	00ha 22a 46ca
CHENAY	AD	76	LES AUNELS	Terres	00ha 48a 41ca
CHENAY	AH	192	LE SAUT DE LIEVRE	Terres	00ha 12a 20ca
CHENAY	AI	88	MARAIS DE CHENAY	Terres	00ha 08a 09ca
CHENAY	B	219	LES BEAUX METS	Terres	00ha 28a 75ca
CHENAY	C	22	LE BOIS ROUGET	Terres	00ha 64a 50ca
CHENAY	C	24	LE BOIS ROUGET	Terres	00ha 43a 45ca
Total surface cadastrale					02ha 33a 78ca

Vote pour à l'Unanimité.

8. DÉLIBÉRATION 20260309-07 : Vote du Budget Primitif 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE** :

- D'ADOPTER le budget primitif 2026 équilibré comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes : 518.699,70 €

Dépenses : 518.699,70 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes : 1.121.725,00 €

Dépenses : 1.121.725,00 €

Vote pour à l'Unanimité.

9. DÉLIBÉRATION 20260309-08 : Convention d'attribution de subvention par la Communauté Urbaine du Grand Reims,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter le fonds de concours accordé par la Communauté Urbaine du Grand Reims pour les travaux d'aménagement de la Place Philbert,

Vote pour à l'Unanimité.

10. DÉLIBÉRATION 20260309-09 : Création d'un emploi permanent à temps non complet d'adjoint technique territorial

Un emploi permanent d'agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 17 heures 30, soit 17,5/35^{ème}, est créé à compter du 1er avril 2026, au grade d'adjoint technique territorial.

Vote pour à l'Unanimité.

11. DÉLIBÉRATION 20260309-10 : Participation communale dans le projet d'aménagement du carrefour « en haut de la Sente Sainte Marie » porté par l'Association Syndicale Autorisée (ASA) de Chenay

Le Conseil Municipal décide d'une participation communale dans ce projet à hauteur de 20.000,00 € TTC à inscrire au budget 2027 **sous respect des conditions suivantes :**

- Plantation d'un arbre remarquable aux frais de la commune,
- La CEREG et l'ASA apporteront une attention toute particulière à la source qui alimente la Fontaine Boisseau et sa pérennité.

Vote pour à l'Unanimité

12. Questions diverses

- Monsieur le Maire remercie Agnès HOFFMANN après avoir exposé le bilan annuel et pour la qualité du travail sur Intramuros. Il rappelle qu'Intramuros est le seul moyen de communication officiel du Conseil Municipal.
- Monsieur le Maire remercie chaleureusement Sylvie LEMAIRE, Etienne DUPONCHEL et Davy POIRSIER pour le temps passé et la qualité de leur travail durant ce mandat, et fait part du bonheur qu'il a eu de travailler avec eux et avec l'ensemble des membres du conseil.
- Monsieur le Maire évoque également la bonne ambiance générale dans le village et remercie l'ensemble des personnes qui y contribue (Code Bar, Attis, comité des fêtes, tissu associatif, ...)
- Davy POIRSIER évoque que le comité des fêtes a acheté un lave-vaisselle. La hauteur du plan de travail ne permet pas actuellement de l'installer. Voir si Thierry DAMIEN, agent communal, peut surélever le plan.
- Philippe ALLART prend la parole et partage avec nous un courrier de Hermann WEINBUCH destiné à l'ensemble du conseil. Monsieur le Maire remercie chaleureusement Hermann WEINBUCH pour son très gentil message.
- La problématique des chemins communaux labourés et/ou perdus est évoquée par Didier POTEAUFEU auprès d'un membre du Conseil. Monsieur le Maire précise que ce problème sera abordé avec l'Atlas de la Biodiversité.

La séance est levée à 21h05

Le Maire,
Franck JACQUET

Le secrétaire de séance,
Davy POIRSIER